



HAL
open science

Les absents du jeu électoral

Nonna Mayer, Annick Percheron

► **To cite this version:**

Nonna Mayer, Annick Percheron. Les absents du jeu électoral. *Données sociales*, 1990, 9, pp.398 - 401. hal-03471440

HAL Id: hal-03471440

<https://sciencespo.hal.science/hal-03471440>

Submitted on 8 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les absents du jeu électoral

Nonna MAYER Annick PERCHERON

Cevipof

Non-inscription et abstention sont les deux manifestations de la non-participation électorale. Selon les élections, elles concernent entre un quart et deux tiers de l'électorat potentiel. S'il s'agit d'un phénomène sélectif lié à la désinsertion sociale, c'est aussi une donnée politique de fond liée au refus du système représentatif et des partis. C'est enfin un phénomène conjoncturel, variant selon le contexte particulier à chaque consultation électorale.

De 1988 à 1989, les Français ont été appelés dix fois aux urnes, et l'abstention a atteint des niveaux record : plus de 30 % aux élections législatives, plus de 50 % au premier tour des cantonales, près de 63 % au référendum sur la Nouvelle-Calédonie (figure 1). Si l'on ajoute aux abstentionnistes les individus qui n'étaient même pas inscrits sur les listes électorales [MORIN, même chapitre], le 5 juin 1988 ce sont 4 électeurs potentiels* sur 10 qui n'ont pas pris part au vote, et le 6 novembre, près de 7 sur 10.

On mesure l'abstention à partir de relevés sur les listes d'émargement ou à partir des résultats électoraux saisis au niveau du bureau de vote, de la circonscription, du canton. On mesure le taux d'inscription par la comparaison entre l'échantillon démographique permanent de l'Insee et le fichier général des électeurs. Ces méthodes donnent le niveau exact des phénomènes mais ignorent la logique des comportements individuels. Pour les comprendre force est de recourir aux sondages même si ceux-ci sous-estiment l'ampleur des phénomènes. Affirmer ne pas avoir voté, ne pas

être inscrit sur les listes électorales sont des déclarations difficiles à énoncer et qui ne sont ni socialement, ni politiquement neutres.

La marque d'une faible insertion sociale

L'explication la plus habituelle de la non-participation est celle du jeune âge. La relation est décisive, mais appelle plusieurs correctifs. Les électeurs les plus jeunes, quand ils sont inscrits, comptent parmi les participants les plus nombreux (7 % d'abstention chez les 19 ans en mars 1986 contre 41 % chez les 80 ans ou plus et 22 % en moyenne). L'entrée en participation est lente. C'est seulement aux alentours de la quarantaine que les taux d'inscription deviennent supérieurs à la moyenne. Quant à l'abstention, elle remonte légèrement après cinquante ans (figures 2a et 2b). Même chez les plus jeunes, la non-participation n'est pas distribuée de façon aléatoire, mais touche avant tout les urbains, les non-diplômés, les chômeurs, les irréguliers, ceux qui n'ont pas de préférence partisane. Enfin, les mêmes facteurs expliquent la non-participation quel que soit l'âge [PERCHERON 1986].

Ils sont d'abord d'ordre social. Pour s'inscrire ou voter, il faut posséder une compétence objective ou subjective, celle que donnent la naissance, la pos-

session d'un patrimoine, l'instruction ou le statut social. Ne pas avoir d'emploi, le perdre, n'avoir qu'un statut profes-

L'ÉLECTORAT INSCRIT

Grâce aux enquêtes de l'Observatoire Inter-régional du Politique (OIP) on connaît les principales caractéristiques socioprofessionnelles de l'électorat qui se déclare inscrit* sur les listes électorales métropolitaines, fin 1987 [DUPOIRIER et MAYER 1988]. A peine la moitié des électeurs occupent un emploi, les autres sont des retraités, des femmes au foyer, des chômeurs ou des étudiants (respectivement 23, 17, 8 et 3 %). Si l'on s'en tient aux actifs, 4 sur 5 sont des salariés. Les cols blancs, employés ou cadres, y sont deux fois plus nombreux que les ouvriers et chez ces derniers les ouvriers qualifiés dominent nettement. Chez les indépendants, les agriculteurs sont moins nombreux que les patrons et les membres des professions libérales.

Dans ses grandes masses, l'électorat français de 1988 est comparable à celui de 1981 [MORIN 1987 ; LÉVY 1988], mais ce ne sont plus les mêmes électeurs. Entre ces deux dates environ 6 millions de jeunes ont atteint leur majorité électorale, près de 4 millions d'électeurs sont morts. Si l'on y ajoute les entrées et les sorties du territoire, les acquisitions et les pertes de la nationalité française, les privations de droits civiques et leur amnistie, les inscriptions postérieures à la majorité électorale, les flux totaux portent sur plus de 9 millions d'individus. Même si l'on tient compte du décalage entre électorat potentiel* et électorat inscrit* [MORIN, même chapitre], le renouvellement qu'a connu le corps électoral français le temps d'un septennat est considérable.

MOTS-CLÉS

COMPORTEMENT ÉLECTORAL
ELECTIONS
LISTE ÉLECTORALE

sionnel précaire dessaisit d'un attribut essentiel d'identité sociale. Qui dit marginalisation sociale dit probabilité de non-inscription et d'abstention. La participation est liée, par ailleurs, au degré d'insertion dans des groupes et dans la société tout entière et suppose l'appropriation de leurs systèmes de normes et de valeurs. Être né d'un père étranger peut amoindrir le sentiment d'appartenance à la collectivité nationale ; ne pas respecter la convention du mariage, être détaché du catholicisme et de la pratique religieuse augmente les probabilités de non-participation. La morale catholique se fonde sur une éthique du devoir, qui comprend le devoir électoral (figures 3a et 3b). Joue enfin la censure qui découle de l'encadrement social. La taille d'une commune rurale ou d'une petite ville, en dehors de tout facteur de commodité, rend plus difficile d'échapper aux normes : les taux

de non-participation croissent avec la taille du lieu de résidence [MORIN, même chapitre].

Ces logiques de l'exclusion expliquent pourquoi la non-participation est particulièrement fréquente dans les classes d'âge les plus jeunes (figures 2a et 2b). Elles cumulent nombre de traits qui y conduisent, tels que la précarité de l'emploi, la désaffection à l'égard de la religion ou le non-conformisme. L'âge venant, certains d'entre eux disparaissent, d'autres exercent leurs effets de façon compensatoire et non plus additive.

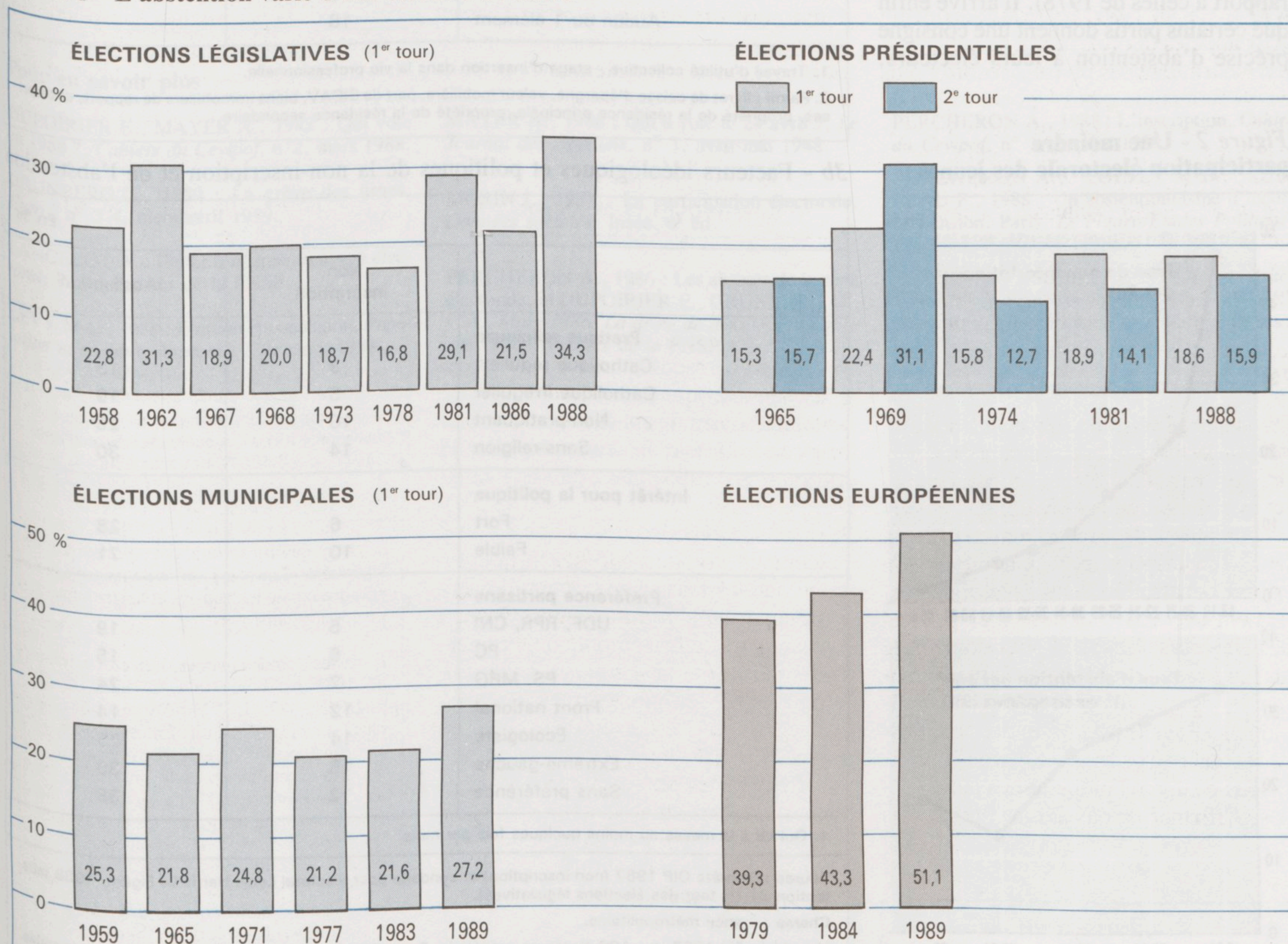
Dans la France de 1990, nombre de facteurs concourent à faire baisser la participation électorale (urbanisation, chômage, immigration, déclin de la pratique religieuse, évolution des mœurs). En l'absence d'événements politiques

majeurs, ce recul devrait se confirmer dans les années à venir.

Le refus de la politique

Abstention et non-inscription s'expliquent aussi par des raisons idéologiques : le rejet de la classe politique, du clivage gauche-droite et plus profondément du système de la représentation. Sur les enjeux de société, les sondages montrent que les non-participationnistes n'adoptent pas des positions différentes des autres électeurs. On n'observe chez eux ni désengagement sur les problèmes de fond, ni hostilité à l'action de l'Etat, ni aspiration manifeste à la révolution. C'est leur rapport à la politique qui les distingue. Les taux de non-inscription et d'abstention sont plus importants chez ceux qui ne manifestent qu'un faible

Figure 1 - L'abstention varie d'une élection à l'autre



Référence : A. LANCELOT, *Les élections législatives sous la V^e République*, 1988, PUF, et ministère de l'Intérieur, 1989.

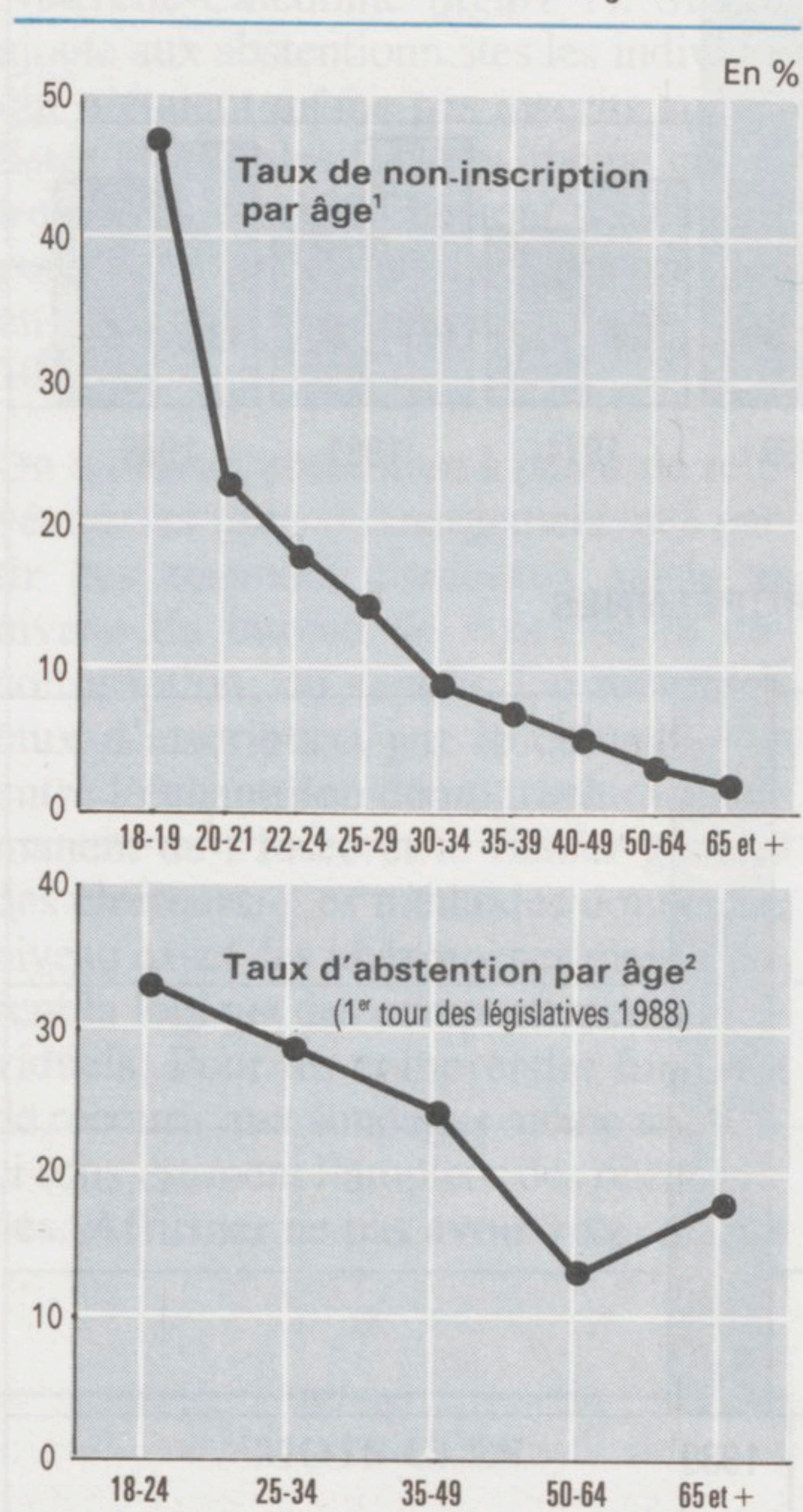
Champ : Élections législatives : France entière, sauf en 1986 (métropole) ; élections municipales : France métropolitaine ; élections présidentielles et européennes : France entière.

intérêt pour la politique, n'affirment aucune préférence partisane ou expriment des choix en dehors des partis de gouvernement (figure 3 b). Là s'arrêtent les explications communes à l'abstention et à la non-inscription, mais il existe une dernière source importante d'abstentionnisme.

L'abstentionnisme conjoncturel

Au refus de la médiation des partis et du rituel des élections, s'ajoutent les effets de l'offre politique et de la conjoncture. On vote plus aux élections nationales, et, en tout premier lieu, aux présidentielles qu'aux élections locales ou qu'à des élections sans enjeu directement perceptible comme les européennes. On connaît bien, par ailleurs, l'effet mobilisateur des seconds tours, qualifiés de tours décisifs. En revanche, les élections anticipées, notamment des législatives liées à une élection présidentielle, entraînent toujours un surcroît d'abstention (législatives de 81 et 88 par rapport à celles de 1978). Il arrive enfin que certains partis donnent une consigne précise d'abstention à leurs électeurs,

Figure 2 - Une moindre participation électorale des jeunes



Source : 1 - Enquête OIP 1987.
2 - L. Harris / Le Figaro, juin 1988.

Figure 3 - Non-inscription et abstention au 1^{er} tour des élections législatives de 1988

3a - Facteurs sociologiques de la non-inscription et de l'abstention

	Non-inscription	Abstention	En %
Ensemble	9	24	
Situation professionnelle			
Retraité	2	15	
Temps complet	8	24	
Etudiant	15	27	
Chômeur	19	38	
TUC, SIVP ¹	26		
Statut matrimonial			
Marié	5		
Divorcé	10		
Célibataire	17		
Concubin	19		
Nationalité du père			
Français	7		
Etranger	26		
Patrimoine			
+ de 1 élément ²	5		
Aucun ou 1 élément	18		

1. Travail d'utilité collective - stage d'insertion dans la vie professionnelle.
2. Parmi : livret de caisse d'épargne, valeur mobilière, part de SICAV, biens immobiliers de rapport, entreprises, propriété de la résidence principale, propriété de la résidence secondaire.

3b - Facteurs idéologiques et politiques de la non-inscription et de l'abstention

	Non-inscription	Abstention	En %
Pratique religieuse			
Catholique régulier ¹	3	13	
Catholique irrégulier	5	16	
Non-pratiquant	10	25	
Sans-religion	14	30	
Intérêt pour la politique			
Fort	6	28	
Faible	10	71	
Préférence partisane			
UDF, RPR, CNI	5	19	
PC	6	15	
PS, MRG	7	24	
Front national	12	14	
Ecologiste	14	23	
Extrême-gauche	15	30	
Sans préférence	12	38	

1. Qui va à la messe au moins quelques fois par mois.

Source : Enquête OIP 1987 (non-inscription) et sondage post-électoral Louis Harris/Le Figaro, 1988 (abstention au 1^{er} tour des élections législatives).

Champ : France métropolitaine.

Lire ainsi : Fin 1987, sur 100 électeurs potentiels, 9 se déclaraient non-inscrits sur les listes électorales. Sur 100 électeurs inscrits interviewés après les élections législatives de juin 1988, 24 déclarent s'être abstenus au 1^{er} tour, soit un taux d'abstention inférieur de 10 points au taux réel. Un tel décalage entre déclaration et comportement d'abstention s'observe toujours. Il traduit l'intériorisation d'une norme participationniste caractéristique de la culture politique française, même chez ceux qui ne s'y soumettent pas.

Cet article s'appuie sur les enquêtes de l'OIP (Observatoire Interrégional du Politique) de novembre 1987 et sur le sondage postélectoral réalisé pour le Figaro par l'institut Louis Harris en juin 1988. L'échantillon OIP agrège 17 enquêtes régionales de 700 individus (toutes les régions métropolitaines moins la Bretagne, la Basse-Normandie, l'Auvergne, la Bourgogne et la Corse) et une enquête nationale de 2 000 individus, soit un échantillon total non pondéré de 13 959 individus. Construites selon la méthode des quotas (âge, sexe, profession du chef de famille, catégorie de commune après stratification par département), ces enquêtes sont représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus. Ceux qui à cette date se déclarent non-inscrits sur les listes électorales représentent 9 % du total, soit une proportion comparable à celle que donnent les autres estimations [MORIN, même chapitre].

L'échantillon Louis Harris est un échantillon aléatoire par région, catégorie d'agglomération et type de circonscription électorale, tiré selon la méthode dite du hasard simple, de 1 426 individus. 24 % des interviewés déclarent s'être abstenus au premier tour des élections législatives, soit un taux inférieur de 10 points au taux réel.

par exemple le parti communiste à l'occasion de l'élection présidentielle de 1969 ou le RPR lors du référendum de 1988 sur la Nouvelle-Calédonie (figure 1). Jouent aussi les circonstances particulières de chaque scrutin : personnalité des candidats, partis en lice, rapports de force, types des enjeux et des campagnes. En témoignent l'élasticité des taux d'abstention d'un scrutin à l'autre (figure 1), et le poids des abstentionnistes « intermittents » qui s'abstiennent à un tour ou à une élection mais votent à l'autre. [SUBILEAU et TOINET 1985 ; MORIN, même chapitre].

Les abstentionnistes eux-mêmes, interrogés sur les motivations de leur comportement, n'avancent que rarement des explications de type politique. La lassitude engendrée par des élections trop rapprochées, l'absence de candidat adé-

quat, le sentiment que les jeux sont faits, la condamnation de la dissolution de l'Assemblée nationale, ne sont cités que par respectivement 14, 11, 8 et 4 % des abstentionnistes du 5 juin 1988 [PERCHERON, SUBILEAU et TOINET 1988]. Deux sur trois d'entre eux ne savent pas répondre, ou invoquent l'« empêchement » alors que l'abstention involontaire ne concerne que 4 à 7 % du corps électoral [LANCELOT 1968].

Le plus souvent, la non-participation s'analyse moins comme une stratégie active que comme une sanction passive, utilisée par ceux que leurs convictions, leurs conditions d'existence ou les circonstances politiques privent du désir de participer ou de choisir. Ce sont moins les raisons de s'abstenir qui leur manquent que, plus profondément, celles de voter. ■

Pour en savoir plus

DUPOIRIER E., MAYER N., 1988 : Qui vote en 1988 ?, *Cahiers du Cevipof*, n° 2, mars 1988.
 GRUNBERG G., 1989 : La grève des urnes, *Esprit*, n° 3-4, mars-avril 1989.
 LANCELOT A., 1968 : *L'abstentionnisme électoral*, Paris, Presses de la FNSP.
 LÉVY M-L., 1988 : Élection et population, *Population et sociétés*, Ined, n° 222, mars 1988.

MAYER N., 1988 : Qui a voté le 24 avril ?, *Le Journal des élections*, n° 1, avril-mai 1988.
 MORIN J., 1987 : La participation électorale, *Données sociales*, Insee, 6^e éd.
 PERCHERON A., 1986 : Les absents de la cène électorale, in DUPOIRIER E., GRUNBERG G., s. d., *Mars 1986. La drôle de défaite de la gauche*, Paris, Presses de la FNSP.

PERCHERON A., 1988 : L'inscription, *Cahiers du Cevipof*, n° 1, janvier 1988.
 PERCHERON A., TOINET M-F., SUBILEAU F., 1988 : Un abstentionnisme d'incompréhension, Paris, *Le Figaro/Études Politiques*, Élections législatives 1988.
 TOINET M-F., SUBILEAU F., 1985 : L'abstentionnisme en France et aux États-Unis, in GAXIE D., s. d., *L'explication du vote*, Paris, Presses de la FNSP.